

Le raccrochage scolaire en Rhône-Alpes

Raccrochage scolaire : les notes d'actualité

Cette note d'actualité vous informe sur des projets en cours en **Rhône-Alpes** dans le cadre du plan régional en faveur des jeunes pour le **raccrochage en formation et pour l'emploi**. Elle apporte également un éclairage sur les dispositifs, les études et les lois qui concernent notre région.



Note d'actualité n°5

Le dispositif "Sas" : des jeunes en difficulté mis en situation professionnelle



Note d'actualité n°4

Chantiers d'utilité sociale et raccrochage

[éducatif de l'APASE 38.](#)

Les précédents numéros

- Note d'actualité n°1 : [Témoignages : le projet Réactiv', le sport comme point de raccrochage...](#)
- Note d'actualité n°2 : [Remobiliser les jeunes par des actions de solidarité, l'apprentissage des « codes » de la vie professionnelle...](#)
- Note d'actualité n°3 : [Rencontre avec Lionel Decultieux, directeur de la MFR de Crolles et de Dominique Montmagnon, chef de service](#)

La lutte contre le décrochage scolaire est une question sociale qui revient fréquemment dans les débats régionaux, nationaux mais aussi européens.

Le Plan régional pour le raccrochage

La Région Rhône-Alpes a adopté un [Plan régional en faveur des jeunes pour le raccrochage en formation et pour l'emploi](#). Ce plan vise à contribuer à la mise en réseau des acteurs en charge des **jeunes non qualifiés et non diplômés** et des jeunes ayant interrompu leur cursus de formation avant la fin. Il contribue également à la gestion et à l'accompagnement des transitions dans les **parcours de formation** de ces jeunes. Le plan régional arrivera à échéance le 31 juillet 2015 et sera évalué par l'institut français de l'éducation (ifé).

La mission d'observation du PRAO

C'est dans ce contexte qu'une **mission d'observation** du plan régional en faveur des jeunes pour le raccrochage en formation et pour l'emploi a été confiée en 2009 au **PRAO** à la demande de la Région. Cette mission a pour objectif :

- d'améliorer l'exploitation des études et de proposer des analyses communes nécessaires à la bonne compréhension de l'évolution du phénomène en **Rhône-Alpes**, par le biais d'une synthèse régionale annuelle
- d'informer tous les **acteurs rhônalpins du décrochage** sur les projets locaux, et autres informations intéressantes pour leur travail, par l'intermédiaire des notes d'actualité

Le rôle de la Région se voit renforcé

La [loi du 5 mars 2014](#) relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale renforce le rôle de la Région en matière de formation professionnelle, d'orientation et d'apprentissage.

A partir de janvier 2015, la **Région** devient compétente vis-à-vis des **personnes ayant quitté le système scolaire** pour organiser les actions de lutte contre l'**illettrisme** et les formations permettant l'acquisition des **compétences clés**, en complément de la politique nationale de lutte contre l'illettrisme conduite par l'Etat. La Région acquiert également la possibilité d'habiliter des organismes pour la mise en œuvre d'actions de formation en direction de publics en difficultés (jeunes et adultes rencontrant des difficultés particulières d'apprentissage ou d'insertion). Le pilotage des plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs ainsi que la prise en charge de ces derniers seront transférés à la Région, en collaboration avec l'Education Nationale et la Préfecture.

Référence réglementaire : [Loi n° 2014-288 du 5 mars 2014](#) relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale.

Ressources utiles

- Les mesures du [Plan national de lutte contre le décrochage scolaire](#), présentées par le premier ministre et la ministre de l'Éducation Nationale le 21 novembre 2014.
- [Ces élèves qui décrochent](#), Interview avec Thierry Berthet, 2014.
- [Evaluation partenariale de la politique de lutte contre le décrochage scolaire](#), Ministère de l'éducation nationale, Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique, mars 2014.
- [Atlas académique des risques sociaux d'échec scolaire](#), Education Nationale, Cereq, 2014.
- Découvrez la **sélection** de contenus du **Centre de veille et de ressources du PRAO** sur le sujet "[décrochage](#). ["raccrochage scolaire"](#)"

Décrochage / raccrochage scolaire en Rhône-Alpes

Etudes PRAO à télécharger (pdf)

- [Le décrochage scolaire en Rhône-Alpes](#) (juin 2015)
- [Mission d'observation du raccrochage en formation et en faveur de l'emploi](#) (3 octobre 2013)
- [Synthèse sur le décrochage scolaire](#) (9 décembre 2011)

Actualités

■ [Cartographie de la formation continue en Auvergne](#)

■ [Croissance verte : quelles opportunités d'embauche ?](#)

■ [Les chiffres-clés du Transports routiers et activités auxiliaires du transport en Rhône-Alpes](#)

Conférence

Décrochage scolaire en Rhône-Alpes
Conférence du 14 mars 2016

- [Télécharger le support](#) (pdf)

Quelques définitions

Les « décrocheurs » : jeunes de plus de 16 ans scolarisés l'année précédente et qui ont quitté une formation de niveau V ou IV sans avoir obtenu le diplôme sanctionnant cette formation.

Référence réglementaire : Décret n°2010-1781 du 31 décembre 2010.

Le taux de sortants précoces : cet indicateur de l'Union Européenne met en évidence la part des jeunes de 18 à 24 ans qui sont en dehors de tout système de formation et qui ne possèdent pas de diplôme du second cycle du secondaire. Fourni par EUROSTAT, il est estimé en 2012 à 11,6% des 18-24 ans en France. L'indicateur sert de base aux objectifs Europe 2020.

En savoir plus : [Eurostat](#)